



ÉLECTIONS DE VOS REPRÉSENTANT(E)S
AU COMITÉ TECHNIQUE
ADMINISTRATION CENTRALE « TRAVAIL »
(CTAC)

Affiliée à UNSA Fonction publique

VOTE À L'URNE
Jeudi 4 décembre 2014
de 9h00 à 16h00

Absent(e) ce jour là ?
Participez !
Votez par correspondance !

Dans le CTAC *TRAVAIL*, l'UNSA ITEFA continuera à montrer sa volonté ferme et constante d'accompagner et de représenter **TOUS** les agents dans cette instance de dialogue social, mais également à poursuivre son action de faire respecter et progresser les droits de chacun face aux projets en cours, réforme des secrétariats généraux, revue des missions publiques, mutualisations ministérielles des fonctions support.

L'UNSA ITEFA revendique toujours une **non adhésion** à «une contestation stérile» et les postures qui en découlent, mais elle affirme tout aussi fermement qu'elle souhaite, certes le progrès de nos organisations en vue d'un service public renforcé, surtout mais qu'elle **ne cautionnera jamais des projets synonymes d'économie d'échelle, de restriction drastique de moyens et de simulacre de dialogue social dans ses avis. Malgré la création récente du SGMAS.**

☞ L'UNSA ITEFA a obtenu, *de haute lutte*, le maintien de ce CTAC Travail, garant de l'identité ministérielle et son programme 155.

Elle dénoncera avec force et vigueur toutes attaques qui fragiliseraient voire détruiraient la place des missions travail !

**Ni accompagnement docile, ni contestation stérile,
mais une défense vigilante, humaniste et juridique de sa part
pour l'ensemble des personnels affectés en Administration Centrale,
tels sont les principes pour lesquels vous voterez sans hésiter**

UNSA, le Jeudi 4 décembre 2014.

Votez



Le
**Service
Public**
au cœur

**Rôle du Comité
Technique
Administration
Centrale Travail**

Rappel ! La loi n°2010-751 du 5 juillet 2010 relative à la rénovation du dialogue social et comportant diverses dispositions relatives à la fonction publique a changé profondément la donne du dialogue social : le 4 décembre 2014, aura lieu l'élection des représentants des personnels au Comité technique de l'Administration Centrale TRAVAIL sur scrutin de liste.

Dans le CTAC : Vos représentants UNSA veilleront à ce que les personnels reçoivent toutes les informations en matière de budget, d'organisation des services et de moyens.

Pour l'UNSA : la construction d'un véritable dialogue social serein et respectueux est une condition indispensable et fondamentale pour que réussisse un « *ministère fort* », capable de répondre avec son expertise et ses valeurs aux attentes du monde du travail et de la société.

Des négociations sont expressément prévues pour les sujets suivants :

- Conditions et organisation du travail : GPEC, l'harmonisation **par le haut** des règlements intérieurs, politique immobilière, télétravail, restauration collective ;
- Déroulement des carrières, promotion professionnelle et politique indemnitaire ;
- Formation professionnelle et continue avec une véritable reconnaissance de la VAE ;
- Action sociale et protection sociale complémentaire, bilan social ;
- Hygiène, sécurité et santé au travail ;
- Insertion professionnelle des personnes handicapées ;
- Égalité professionnelle hommes / femmes.

Dans le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail central (CHSCT), les représentants UNSA exigeront un suivi régulier et complet des conditions de travail et des actions de prévention :

ils demandent fermement les avis circonstanciés de la médecine de prévention, un suivi médical des agents et que soient vraiment pris en charge les dossiers de souffrance au travail.

Les priorités légitimes de l'UNSA pour lesquelles elle se bat et se battra !



- ❖ **Un service public de qualité et un ministère du travail fort ;**
- ❖ Des **conditions de travail satisfaisantes** au sein de chaque direction du SGMAS et un véritable dialogue social ;
- ❖ Un **vrai respect des agents** à tous les niveaux de la hiérarchie et dans toutes les directions ;
- ❖ Une **harmonisation par le haut de la gestion des ressources humaines** pour **TOUS** les personnels, quel que soit leur statut, titulaire ou non (carrière, régime indemnitaire, action sociale...) ;
- ❖ Une **véritable politique salariale** prenant en compte la qualification, les compétences et l'expérience de chaque agent (arrêt du gel du point d'indice) et primes réparties également entre les directions.
- ❖ **Une réelle identité spécifique « travail »** en réunissant le CTAC régulièrement.

L'UNSA dit fermement « NON ! » à :

- A l'instauration d'un état minimal, notamment avec la logique du chiffre et des objectifs sans nuance et la suppression massive et arithmétique des emplois qui fragilise le ministère du travail ;
- La non valorisation des agents et leur non reconnaissance dans des réformes menées « à la hache » qui ne cessent de s'empiler sans bilan précis.

Ne laissez plus "les autres" décider pour Vous ! **Votez UNSA**

L'UNSA dénonce et dénoncera dans les instances, comme dans ses écrits, cet irrespect de l'Autre, ce mépris des collaborateurs de la part des autorités décisionnelles.

« Le courage, ce n'est ni la brutalité, ni le passage en force ! »



Notre syndicalisme, ouvert à la négociation *mais pas à n'importe quelle réforme*, permet de rassembler de nombreux collègues, qui ne se retrouvent pas dans le discours syndical « traditionnel » et/ou qui sont déçus par son action « unilatérale ».



L'UNSA ITEFA dénonce et combat actuellement dans les ministères sociaux un travail dans la précipitation et sans concertation : *la revue des missions publiques, la mutualisation des fonctions support* imposent toujours une réduction « peau de chagrin » de notre administration centrale par la « brutalité » des réformes, les atteintes frontales au statut général, le manque de lisibilité des regroupements enclenchés, les déménagements répétés, la pseudo concertation avec les agents et leur partenaires sociaux, les « mauvaises » habitudes managériales héritées de la période précédente.

Ce simulacre de dialogue social, aggravé par des informations contradictoires, par une communication biaisée, et par conséquent, une perte gravissime des repères pour les agents, entraîne, dans toutes les directions du SGMAS, une atmosphère anxiogène, une souffrance au travail grandissante pour l'ensemble des personnels.

L'UNSA dénonce et dénoncera dans les instances, comme dans ses écrits, cet irrespect de l'Autre, ce mépris des collaborateurs de la part des autorités décisionnelles, qui brouillent volontairement l'image ministérielle à leur seul profit « égoïste » de carrière en se moquant des règles juridiques élémentaires et en cherchant à imposer des organisations affaiblissant le rôle régalién de l'État, une absence de politique coordonnée à l'égard des services d'administration centrale et des services déconcentrés.

Notre obstination à combattre toutes les réformes qui abîment, qui privatisent, qui rabetent les missions de service public, notre refus absolu de voir remis en cause, notamment le code du travail constituant l'un des ciments de notre société, sont plus que jamais nos ambitions affirmées, accompagnées par une action quotidienne de proximité auprès des agents titulaires et non titulaires de l'administration centrale.

Nos délégués, notre section «UNSA ITEFA Administration Centrale» travaillent ainsi sur la stratégie des services, leur organisation et leur fonctionnement, et tout ce qui peut avoir des conséquences sur la vie professionnelle des personnels en produisant, notamment, des dossiers, des études indépendantes, un accompagnement personnalisé des agents : leurs prises de décision en dépendent.

Nous nous battons et nous nous battons pour faire exister :

- ❖ *Un syndicalisme réformiste mais indépendant et républicain ;*
- ❖ *Le maintien des missions du service public de l'État au profit de tous les citoyens et la reconnaissance de ses agents par la défense du statut général des fonctionnaires ;*
- ❖ *L'amélioration des carrières, des rémunérations et en corollaire une gestion transparente et sans retard des dossiers, une offre de formation pertinente ;*
- ❖ *Des conditions de travail satisfaisantes et le respect de la dignité de chaque agent au sein de l'administration centrale pour que cesse toute souffrance au travail afin que puisse se reconstruire un véritable collectif de travail.*
- ❖ *L'affirmation de l'identité "travail" et la réalité d'un ministère fort.*

L'UNSA : une équipe à votre écoute, proche de vous !

Votez pour "un mieux" d'Etat par :

- L'amélioration d'un service public performant et républicain, non soumis à l'arbitraire ;
- Son maintien au service de **TOUS** les citoyens *également* ;
- Le respect des agents publics afin qu'ils cessent d'être «*les éternels boucs émissaires* » et ne soient plus une population en voie de précarisation.



Ce sont nos candidat(e)s UNSA, ce seront vos élu(e)s engagé(e)s et déterminé(e)s

- 1- Martine NOULIN - SGCMA/DRH
- 2- Jacky HAZIZA - SGCMA/DFAS
- 3- Philippe BRAQUIER - SGCMA/DSI
- 4- Christine CLERVOIX - DGT
- 5- Maud LAMBERT - DGEFP
- 6- Raphaël COMBEAU - SGCMA/DSI
- 7- Cédric NEVEJANS - SGCMA/DFAS
- 8- Samira TOUITI - DARES
- 9- Alain RICCO- DGEFP
- 10- Monette SELBONNE - SGCMA/DFAS

- 11- Aline JACOTA - SGCMA/DRH
- 12- Karine BRARD-GUILLET - CNML
- 13- Yves-Pierre CORNEIL - SGCMA/DRH
- 14- Sylvie PUSSEY - CNML
- 15- Stéphane SOUQUES -DGT
- 16- Brigitte FORT-VERNIERE - DICOM
- 17- Pascal NICOURT – Division des Cabinets
- 18- Didier COTTARD - SGCMA/DFAS
- 19- Vassoumady HUSTA - SGCMA/DRH
- 20- Agnès GROULT - SGCMA/DRH

En votant UNSA le jeudi 4 décembre 2014,

Ne laissez plus les «autres» décider pour vous !

Imposez par votre choix un syndicalisme différent

Servez avec bonheur ce nouveau monde

Allez vers votre détermination en votant UNSA

*À vous regarder ils s'habitueront enfin à entendre
une autre voi(x)e dans le CT d'Administration Centrale.*

Votez UNSA

